



Commission Nationale Descente

## ANIMATION NATIONALE DESCENTE 2010/2011

(Période allant du 1 septembre 2010 au 31 août 2011)

---

### A) 1<sup>ère</sup> phase : le Championnat Régional

- i) Chaque région doit organiser un Championnat Régional Classique et un Championnat Régional Sprint
- ii) Les Championnats Régionaux Classiques et Sprints devront être organisés avant la mi juin. Ils peuvent être organisés à une même date sur le même site ou des sites proches géographiquement
- iii) Chaque compétiteur qui souhaite poursuivre le schéma d'animation nationale peut ne participer **qu'à un seul championnat, qu'il soit classique ou sprint.**
- iv) Les Championnats régionaux et descentes régionales seront pris en compte dans le classement national **aux conditions rappelées dans le paragraphe spécifique mentionné en fin de document.** Il est rappelé que les descentes régionales ne se substituent pas aux Championnats Régionaux. Elles ne sont pas obligatoires pour accéder aux Championnats de France à l'inverse de la participation à l'un de ses Championnats Régionaux qui elle est **obligatoire** dans le schéma d'animation nationale
- v) Seule une dérogation motivée pourra être **proposée** par le Président de la Commission Régionale Descente pour un compétiteur qui souhaite participer à l'animation nationale et qui n'aurait pas pu participer ni à l'un ni à l'autre des Championnats Régionaux. Il sera de la faculté de la Commission **d'accorder ou non** cette dérogation qui dans tous les cas aura un caractère très exceptionnel.

### B) 2<sup>ème</sup> phase : les Inter régions

- i) Chaque Inter région doit organiser au minimum deux Inter régions classiques et deux Inter régions Sprint, avec si possible une sélection Inter régions classique et une sprint sur le même site et à la même date
- ii) Chaque compétiteur qui réalise au moins une performance sur l'une des Inter régions (qu'elle soit classique ou sprint) accède à la phase suivante **C**).
- iii) La performance évoquée au paragraphe précédent consiste à obtenir un nombre de points inférieur aux limites fixées et publiées chaque début de saison dans les annexes au règlement.
- iv) Les limites seront différentes selon qu'il s'agisse d'une Inter régions classique ou une inter régions sprint.
- v) Si un compétiteur participe à plusieurs Inter régions, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour accéder à la phase suivante **C**), **cependant toutes les performances qu'il a réalisées sur des Inter régions seront comptabilisées pour son classement numérique.**
- vi) La participation à une Inter régions est obligatoire pour poursuivre le processus de sélection, mais cette course peut être courue hors de la région où le compétiteur est licencié.

## C) 3<sup>ème</sup> phase : les Nationaux et les Championnats de France

**A partir de cette phase "la filière" classique est totalement distincte de la "filière" sprint.**

**Le calendrier sera conçu sur la base de 4 Nationaux Classiques (NC) et de 3 Nationaux Sprints (NS)**

### C1) Sélection pour les Championnats de France Classique

- i) Nécessité de courir au minimum un NC.
- ii) Limite de sélection, en point, publiée au début de saison dans les annexes au règlement.
- iii) Si un compétiteur participe à plusieurs NC, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour se sélectionner pour le Championnat de France Classique, cependant toutes les performances qu'il a réalisées sur des Nationaux Classiques seront comptabilisées pour son classement numérique.

### C2) Sélection pour les Championnats de France Sprint



**Par la Filière N1 : accès direct au Championnat de France Sprint toutes catégories d'âges confondues (K1H, K1D, C1, C2)**

- i) Nécessité de courir au minimum un NS pour être classé en N1
- ii) Limites de sélections, en points, publiées au début de saison dans les annexes au règlement.
- iii) Si un compétiteur participe à plusieurs NS, seule la meilleure performance sera prise en compte pour la sélection pour le Championnat de France Sprint, cependant toutes les performances qu'il a réalisées sur des Nationaux Sprints seront comptabilisées pour son classement numérique,

#### Par la Filière N2 :

- **accès au Championnat de France Sprint Cadets, Juniors, Vétérans, C1D, C2D, C2M**
- **voie de "rattrapage" pour l'accession au Championnat de France Sprint toutes catégories d'âges confondues**
- i) Un compétiteur non classé en N1 mais qui réalise une performance en points sur une NS, inférieure à la limite de sélection N2 publiée au début de saison dans les annexes sera classé en N2.
- ii) Il pourra participer à la finale N2.

#### Par la Filière N3

- i) Tout compétiteur qui aura obtenu moins de 600 points sur une Inter Régions Classique ou Sprint et non classé en N1 ou N2 sera classé en N3 et pourra participer à la finale N3, **course qui en tant que finale sera valorisée dans sa forme.**
- ii) A l'issue de la finale N3 :
  -  tout compétiteur CADET et JUNIOR qui aura réalisé une performance en points dans les limites fixées au début de saison et publiées dans les annexes au règlement pourra participer à la finale N2 et ainsi poursuivre le processus de sélection pour les Championnats de France Sprint.
  -  Le podium des catégories d'embarcation scratch (K1H, K1D, C1H, C1D, C2H, C2D, C2M) pourra participer à la finale N2 et ainsi poursuivre le processus de sélection pour les Championnats de France Sprint.

### C3) Qui sera sélectionné pour les Championnats de France Sprint N1 toutes catégories d'âges confondus ?

- ✚ Tous les compétiteurs classés N1
- ✚ Les cinq premiers des catégories K1H, K1D, C1, C2 de la finale N2  
Si un ou plusieurs C1D et un ou plusieurs C2D et/ou C2M réalisent une performance les classant dans les 5 premiers C1 et les 5 premiers C2, ils rentreront dans le quota des sélectionnés pour le Championnat de France toutes catégories d'âges confondus.

### C4) Attribution des titres Champions de France Cadets, Juniors, Vétérans et des C2 Mixtes

- i) Les **K1H, K1D, C1H, C2H cadets, juniors et vétérans** ainsi que les **C1D, C2D, et C2M** obtiennent le titre à l'issue de la finale N2
- ii) Les compétiteurs de ces catégories qui auraient réalisé une performance leur permettant d'accéder à la finale toutes catégories d'âges confondus pourront y participer mais ne seront pas classés indépendamment. (pour des questions de sécurité ou d'organisation, la commission pourrait être amenée à limiter le nombre de ces compétiteurs venant de la finale N2).
- iii) Un compétiteur sélectionné au Championnat de France Sprint toutes catégories d'âges, par la filière N1, doit également participer à la Finale N2 si le titre de sa catégorie d'âge est décerné à l'issue de la finale N2 tel que définie dans le § i) ci avant

*Exemples :*

- 1) Un K1 H Junior sélectionné pour la finale K1H toutes catégories d'âges par la filière N1 et qui courrait que cette course ne serait pas classé pour le Championnat de France Kayak Homme Sprint Junior s'il ne participait pas également à la finale N2
- 2) Un C2 mixte sélectionné pour la finale C2 toutes catégories d'âges par la filière N1 et qui ne courrait que cette course ne serait pas classé pour le Championnat de France C2 mixte s'il ne participait pas également à la finale N2

### ✚ Cas spécifique des athlètes classés en Equipe de France

Des aménagements éventuels du schéma de sélection et si nécessaire seront mis en place pour la sélection aux Championnats de France Classique et Sprint après discussion entre l'Entraîneur National et la Commission en début de saison.

## D) EQUIPES DE CLUB

Les équipes devront être composées de compétiteurs d'un même club qui figurent au Classement numérique sans tenir compte des catégories d'embarcations de ce classement.

Dans l'état actuel du règlement commun, il est rappelé que le surclassement nécessite des formalités à satisfaire et que le double surclassement est interdit.

Il est précisé que les descentes régionales qui satisfont au § ci-après permettent de figurer au classement numérique et de ce fait donnent accès au Championnat de France des Clubs. Les Responsables de Clubs devront néanmoins n'inscrire à ce Championnat de France des Clubs que des compétiteurs qui possèdent un niveau de pratique suffisant pour naviguer sur la rivière où il se déroule (En 2011, théoriquement l'Isère, avec les rapides d'Aïme, aux environs de 20 m3)



## Critères auxquelles doivent répondre les descentes régionales pour être comptabilisées dans le classement national

- Etre accessibles à tout compétiteur même s'il n'est pas de la région.
- Frais d'inscriptions non obligatoires
- Que les vérifications des licences soient effectuées ainsi que celle du niveau de pagaie couleur
- Répondre au cahier des charges des compétitions régionales de la région concernée (au cas où il en existe un) et avoir une formule de course et une durée correspondant aux courses classiques ou sprints
- Les parcours sont identiques pour toutes les catégories
- Départs donnés individuellement.
- Sous l'autorité d'un juge arbitre en liste (minimum niveau régional) dont les coordonnées ont été communiquées au responsable des juges arbitres de la commission **nationale au moins 1 mois avant l'épreuve.**
- Avec la présence d'un délégué fédéral (désigné par le Comité régional)
- Elles doivent obligatoirement être gérées avec le logiciel FFCANOE adopté par la commission nationale.
- Ces courses doivent être inscrites au calendrier fédéral de l'année en cours
- Le choix de la date est libre. Il ne peut pas être couplé avec une compétition inter régionale ou nationale, ni un des championnats régionaux de la région organisatrice
- Pour être pris en compte pour le classement national, ces courses doivent se dérouler 1 mois minimum avant le championnat de France.

oooOooo